



FICHE DE DONNEES DE SECURITE AUTOBLACK

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	AUTOBLACK
NO DE PRODUIT :	057
UTILISATION	Peinture
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

CLASSIFICATION N;R51/53. R10, R66.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
BITUMEN EMULSION		64742-93-4	30-60%	N;R51/53. R10.
CARBON BLACK		1333-86-4	1-5%	-
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	< 1%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25
Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy	265-150-3	64742-48-9	30-60%	Xn;R65. R10,R66.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

INHALATION: Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

EU CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer rapidement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et les laver comme indiqué ci-dessus. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

EU CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

AUTOBLACK

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
AUTOBLACK	VLEP					
CARBON BLACK	VLEP		3,5 mg/m ³			
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm(D)	260 mg/m ³ (D)	1000 ppm(D)	1300 mg/m ³ (D)	
Naphtha (pétroleum),hydrotreated heavy	WEL		1000 mg/m ³			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz (substances organiques).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété. Porter des gants de protection en : Nitrile. Butylecaoutchouc. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

AUTOBLACK**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Pâte		
COULEUR	Noir		
ODEUR	Solvant.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
DENSITÉ RELATIVE	0.900	POINT D'ÉCLAIR (°C)	> 55 CF (Creuset fermé).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

INGESTION

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion. Inhalation.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau. Ne pas permettre produit à entrer dans la canalisation ni dans l'eau.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT TARS, LIQUID

AUTOBLACK

NO. UN ROUTE	1999	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(D/E)	No. DE DANGER (ADR)	30
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3	CODE HAZCHEM	2WE
NO CEFIC TEC(R)	30GF1-III, 30GF1-sp	NO. CLASSE RID	3
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	1999
CLASSE IMDG	3	NO. DE PAGE IMDG	51 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-E, S-E
NO. UN, AIR	1999	CLASSE AIR	3
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Dangereux pour l'environnement

PHRASES DE RISQUE

R10	Inflammable.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S37	Porter des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 20/01/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 2
GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 4

SIGNATURE Chris Brain

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

AUTOBLACK

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.